

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 62 (1965)
Heft: 10

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des fruits et légumes de toute première qualité prend de l'extension. Le raisin connaît lui aussi ce genre de culture qui lui donne un attrait particulier.

Sans doute le Luxembourg appelé la « petite Suisse » avec ses 324 000 habitants seulement, répartis sur 2500 km² et son armée de 3000 hommes, ne peut jouer un rôle prépondérant dans le monde. Cependant, ses industries du fer et de l'acier sont très importantes ; il en est de même du tourisme qui est très florissant.

Dans la volumineuse documentation reçue à l'ouverture de la foire, nous avons cherché, mais en vain, quelques renseignements relatifs à l'apiculture dans les trois pays étrangers représentés à Lausanne. Il en est de même dans le secteur agricole où le mot « apiculture » figure sur le plan de la foire, à la halle n° 9, mais où en vain on peut chercher sans ne rien découvrir.

Avec la majestueuse décoration florale des horticulteurs, avec les échantillons remarquables des produits de l'arboriculture et des cultures maraîchères, le miel suisse aurait une place bien méritée dans la Cour d'honneur de l'agriculture. Dans l'action entreprise par la SAR pour la propagande du miel suisse, la question doit se poser.

G. Matthey.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour octobre 1965

Rarement on aura vécu chez nous un été aussi pluvieux que celui qui s'achève. Pour notre part, nous ne nous rappelons pas avoir vu les journées maussades se succéder avec une si désespérante régularité et les champs de céréales non encore moissonnés offrir un si triste spectacle. Depuis 3 jours heureusement c'est de nouveau le beau et les moissonneuses-batteuses s'activent, bien que le sol encore détrempé ne facilite pas leur travail.

Le mauvais temps persistant a eu aussi une incidence fâcheuse sur nos ruches. Les conditions ne sont plus ce qu'elles étaient il y a un mois. La ponte a fortement régressé ou même cessé dans la plupart des colonies. Le nourrissage a été passablement entravé par la pluie et le froid, quand ce n'était pas par l'accès au rucher rendu difficile dans certains cas par l'état du terrain. Le délai du 15 septembre n'a guère pu être respecté et un peu partout il reste à compléter les provisions. Comme le temps s'est passablement réchauffé, tout pourra être cependant terminé ce mois.

Ensuite de l'arrêt de la ponte survenu prématurément, la plupart des colonies ont rempli de nourriture l'espace censé rester libre au centre de la ruche pour permettre la bonne installation du groupe d'hivernage.

Il ne sera pas trop tard au 1^{er} octobre pour jeter un coup d'œil si ce n'est pas fait, et si vraiment il n'y a pas de place, pour mettre un rayon au centre, mais attention, pas un cadre entièrement vide, qui couperait la ruche en deux. Il nous est arrivé de trouver une colonie périe de faim sur un des côtés tandis que le côté opposé, séparé par le cadre vide était encore rempli de provisions. Le froid n'avait pas permis au groupe de se déplacer et de franchir la séparation. Nous avons dès lors veillé soigneusement à la chose et le fait ne s'est pas reproduit, sauf pourtant durant le fameux hiver 1963. Prenez donc de préférence un rayon à moitié plein, que vous trouverez dans le bord ou à défaut dans une autre ruche. Les populations sont encore très fortes et n'ont guère permis le retrait des rayons supplémentaires. Tous ces travaux peuvent encore se faire dans les premiers jours d'octobre. Comme il n'y a que peu ou pas de couvain, il n'y a pas de risques de refroidissement. Nous disons bien : les premiers jours, car ensuite il ne faut plus déranger les abeilles qui auront organisé leur hivernage et notamment bouché et propolisé tous les joints superflus. Lors de cette ultime visite, si l'on découvre une colonie n'ayant pas assez de provisions, il sera encore facile d'y remédier en prélevant un rayon à une ruche largement pourvue. On pourra aussi, s'il n'y a pas d'autre moyen, compléter avec une plaque de candi. De toute façon il est trop tard, à moins d'un temps exceptionnel, pour donner du sirop.

Nous répétons maintenant les conseils d'usage : Veiller à la bonne stabilité des ruches, qui ne doivent pas balancer au moindre vent. Les soulever à l'arrière au moyen d'une cale de 2 à 3 cm ceci pour faciliter l'écoulement des eaux de condensation. Dans les régions à fort enneigement, il sera bon d'enlever les planches de vol et auvents (s'ils sont mobiles). Le poids de la neige pourrait dans certains cas faire basculer la ruche. D'autre part, en cas d'une belle journée, les trous de vol seront plus vite dégagés. Autre avantage : l'hiver est préjudiciable aux planches de vol qui sont la pièce de la ruche qui souffre le plus. Leur retrait prolonge leur durée, et permet de les réparer et de les repeindre ; autant de petites choses qui ont leur importance.

Les trous de vol doivent être grand ouverts dans le sens de la longueur, pour permettre une bonne aération, mais soigneusement abaissés à 7 mm pour éviter l'intrusion des musaraignes, le plus petit des carnassiers, grand dévoreur d'abeilles, qui peut passer par des ouvertures incroyablement petites.

A propos de carnassiers et rongeurs, veillez soigneusement à ce que vos hausses et cadres de réserve soient à l'abri de leurs déprédations. Une seule famille de souris peut au cours de l'hiver rendre hors d'usage toute une pile de hausses.

L'été pluvieux a eu du moins l'avantage de réduire considérablement le danger de la fausse-teigne. Attention tout de même dans les régions de basse altitude.

Vers la fin du mois, on pourra s'armer de la cisaille et du sécateur pour couper les branches superflues, éliminer les buissons devenus trop encombrants, tout ce qui pourrait donner trop d'ombre ou d'humidité au cours de la mauvaise saison, et faciliter ainsi l'apparition du nosema, de la dysenterie, en un mot de tous les inconvénients d'un mauvais hivernage. Ne pas hésiter à couper même un arbre ou deux s'il le faut.

Espérons maintenant qu'un bel automne va venir compenser dans une certaine mesure les vilains mois d'été, qu'il sera bénéfique pour nos abeilles et facilitera un bon hivernage. Ce vœu est pour tous nos collègues, mais spécialement pour vous, mon cher débutant.

Marchissy, le 17 septembre 1965.

Ed. Bassin.

Le courrier de l'élevage

Le contrôle des races d'après les signes extérieurs

par *H. Schneider, Liebefeld*

Celui qui s'est décidé à faire l'élevage de la race pure — c'est le but de chaque éleveur d'avant-garde — ne peut faire autrement que de tester ses reines quant à d'éventuels accouplements impropres. Même dans des stations de fécondation excellentes, des surprises désagréables peuvent nous compromettre tout l'élevage. Il ne suffit pas de se fier à son instinct pour juger si une population est de race pure. La couleur seule n'est, par exemple, pas un signe permettant de juger de la pureté d'une population de manière sûre. Il arrive même que des apiculteurs expérimentés soient surpris de pouvoir se tromper aussi totalement. On devrait donc toujours s'assurer, avant de destiner une population à l'élevage, qu'il s'agit vraiment d'une race pure répondant entièrement à toutes les exigences. Spécialement chez nous, où de nombreux croisements ont eu lieu, un jugement précis est la condition de réussite de notre travail d'élevage.

Examinons maintenant les possibilités à notre portée :